

SYNDICAT MIXTE DES GAVES D'OLORON, ASPE, OSSAU ET DE LEURS AFFLUENTS

EXTRAIT DES DÉLIBÉRATIONS SÉANCE DU 19 Décembre 2018

L'an deux mille dix huit, le dix neuf Décembre à dix neuf heures quinze, le Comité Syndical dûment convoqué s'est réuni en séance ordinaire au siège du Syndicat Mixte sous la présidence de Monsieur Michel LAURONCE, Doyen d'âge.

Date de la convocation : Mercredi 12 Décembre 2018

Secrétaire de séance : M. BERNOS André

Nombre de conseillers en exercice : 35

Nombre de conseillers présents : 19

Nombre de votants : 19

Présents :

M. ARRIBERE Daniel, M. BAUCOU Jean, M. LANSALOT-MATRAS Francis, M. BERNOS André, M. CONTOU-CARRERE Michel, Mme GARCES Cathy, Mme GAUCHER Michelle, M. HOEPFFNER Michel, M. IDOMENEE Jean-Jacques, M. LABARTHE André, M. LAURONCE Michel, M. MARQUEZE Jacques, M. MAUDOU Sylvain, M. OLYMPIE Jean-Yves, M. PATIE Frédéric, M. TEULADE Alain

Suppléants :

M FAURIE Gaston	suppléant de	M. BALDAN Patrick
M CAUHAPE Pierre-Félix	suppléant de	M. CAPDEVILLE Jean-Pierre
M. LOUSTAU Didier	suppléant de	M. CONGUES Christophe

Pouvoirs :

Excusés/absents :

Mme BONNEFON Catherine, M. BOURGUET Jacques, M. FRANÇAIS Hubert, M. LARCO Jean-Claude, Mme LASSALLE Marie-France, M. PUHARRE Michel, M. SUSBIELLES Philippe, M. ABADIE Jean-Paul, M. BIGUE-PERRY Bruno, M. CASABONNE Pierre, M. CASTILLON Henri, M. DEVALS Gerard, M. GASTOU Jean, M. MIRANDE David, Mme MIRANDE Martine, M. NAVAILLES Michel

Délibération N°6 – Emprunt

M. LABARTHE présente le rapport n°6.

Les retards de versement de subventions récurrents ont conduit le SMGOAO à souscrire un emprunt à court terme en janvier 2017 auprès du Crédit Agricole d'un montant de 50 000,00 € qu'il conviendra de rembourser en janvier 2019.

Ces retards de subventions qui ont prévalu dans la mise en place de cet emprunt, sont toujours d'actualité et se sont même aggravés.

Par ailleurs la mise en œuvre de la taxe GEMAPI, qui doit permettre de résoudre ce problème de trésorerie, n'apportera pas de solution immédiate lors de la première année d'application par les EPCI membres du SMGOAO.



SYNDICAT MIXTE DES GAVES D'OLORON, ASPE, OSSAU ET DE LEURS AFFLUENTS

Aussi, pour éviter tous risques de retard dans le règlement des dépenses et après discussion avec les EPCI membres, le SMGOAO doit avoir recours à un nouvel emprunt à court terme en début d'année 2019 auprès d'un organisme bancaire après mise en concurrence.

Trois organismes bancaires ont été consultés :

- Le premier n'a pas donné suite (Société générale)
- Le second ne peut aller au-delà de 20 000 € (Caisse d'Épargne)
- Le troisième a fait une proposition satisfaisante (Crédit Agricole)

Il est proposé de retenir le Crédit Agricole dont la proposition concerne :

- emprunt à court terme de 50 000,00 €
- durée de 24 mois
- valeur de l'index de référence : 0,67%
- TEG : 0,8991 %
- frais de dossier : 170,00 €
- remboursement trimestriel des intérêts, capital à terme

Les crédits seront inscrits au BP 2019

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical, à l'unanimité

- **ADOpte** le présent rapport
- **DECIDE** de retenir la proposition du Crédit Agricole dans les conditions énoncées ci-dessus

Ainsi délibéré à Oloron Sainte Marie, le 19 Décembre 2018

Le Président,
Michel LAURONCE

